

**ÉPREUVE D'ANALYSE DE SITUATION PROFESSIONNELLE  
HISTOIRE**

**Sujet :**

**Enseigner « Socialisme et mouvement ouvrier »  
en classe de terminale**

**I. Éléments de présentation de la situation professionnelle**

- **Document A** : Extraits du programme d'histoire de la classe de Terminale L/ES B.O. n° 9 du 30/09/2010, et de la fiche Eduscol.
- **Document B** : Manuel d'histoire, classe de Terminales L/ES, Vincent Adoumié, Pascal Zachary (dir.), Paris, Hachette éducation, 2012, p. 98-99.
- **Document C** : Manuel d'histoire, classe de Terminales L, ES, David Colon (dir.), Paris, Belin, 2012, p. 134.

**II. Éléments d'analyse scientifique et civique de la situation professionnelle**

- **Document D** : Gérard Noiriel, « Le pont et la porte », *Traverses-Revue du Centre de Création Industrielle* n°36, Centre Georges Pompidou, janvier 1986, p. 98-102.
- **Document E** : « Quelles évolutions a-t-on observées dans l'ère du paritarisme ? », *Viepublique.fr*, 29 février 2016. [En ligne]

**Document A** : Extraits du programme d'histoire de la classe de Terminale L/ES B.O. n° 9 du 30/09/2010, et de la fiche Eduscol.

### Extraits du programme

#### **Thème 2 – Idéologies et opinions en Europe de la fin du XIXe siècle à nos jours**

<b>Questions</b>	<b>Mise en œuvre</b>
Socialisme et mouvement ouvrier	Socialisme, communisme et syndicalisme en Allemagne depuis 1875.
Médias et opinion publique	Médias et opinion publique dans les grandes crises politiques en France depuis l'Affaire Dreyfus.

### Extraits de la fiche Eduscol

Le thème 2 « Idéologies et opinions en Europe de la fin du XIXe siècle à nos jours » permet d'aborder deux domaines étroitement liés et, par ailleurs, indispensables pour comprendre les sociétés contemporaines. Le thème se décline en deux questions développant chacune un exemple précis. Il s'agit d'étudier d'une part la place occupée par le socialisme en tant qu'idéologie dans un pays anciennement industrialisé, d'autre part celle de l'opinion publique devenue un phénomène majeur dans la vie des pays démocratiques .

#### **Problématique générale du thème**

**Quelle est la place des idéologies et de l'opinion publique dans les sociétés des pays développés depuis la fin du XIXe siècle ?**

#### **La question dans le thème**

La question invite à traiter l'histoire du mouvement ouvrier selon **deux dimensions majeures : l'idéologie socialiste et l'action ouvrière portées par les syndicats et les partis qui s'en réclament**. Au XIXe siècle, l'Europe qui s'industrialise est le terreau de l'idéologie socialiste. L'Allemagne représente à cet égard un champ d'étude privilégié. Le mouvement ouvrier qui s'y organise apparaît influencé plus particulièrement par le marxisme mais, au cours du XXe siècle, le socialisme devient une force politique qui se détache de plus en plus de la référence ouvrière.

**Document D** : Gérard Noiriel, « le pont et la porte », *Traverses-Revue du Centre de Création Industrielle* n°36, Centre Georges Pompidou, janvier 1986, p. 98-102.

Il faut bien voir, d'ailleurs, que tout pousse l'historien, même le plus aguerri, à accentuer la « visibilité sociale » de ceux-là même qui, au sein des classes populaires, sont en position de force. Par exemple, toutes ces méthodes qu'on nous présente volontiers aujourd'hui comme le fin du fin de la recherche, et qui ont effectivement leur intérêt, comme l'archéologie industrielle, la collecte ethnographique de documents, etc., contribuent à focaliser le regard sur ceux qui laissent des traces, qui écrivent (d'où l'hypertrrophie de l'histoire du mouvement ouvrier dont les archives remplissent les commissariats de police), qui sont enracinés dans un espace, souvent dans leur maison, qui physiquement même sont là pour témoigner. Mais quelle que soit l'époque, ils ne forment jamais qu'une partie du monde ouvrier et, en prenant la partie pour le tout, l'historien contribue à renforcer l'ignorance sur ceux qui n'ont pas laissé de traces, qui n'ont fait que passer, n'ayant eu ni maison, ni famille, ni syndicat. Pour preuve qu'il ne s'agit pas là d'un « détail », je donnerai l'exemple du « paternalisme » dans l'entre-deux-guerres. La plupart des historiens (même les plus « subversifs » comme ceux qui se réclament volontiers des travaux de Foucault) y ont vu une stratégie patronale visant à produire une classe ouvrière « familiale », la famille étant définie comme la meilleure forme de « police », de « discipline ». Et c'est vrai qu'à lire les nombreux discours patronaux de l'époque, à voir aujourd'hui dans le paysage toutes ces cités ouvrières qui se pressent sur le rebord des vallées, on se laisse aisément convaincre de la place occupée par la famille dans les formes de domination. Cependant, une étude plus approfondie (étude des registres du personnel, des recensements...) montre que dans ces entreprises sidérurgiques, avant 1930, la majorité absolue du personnel est formée de célibataires. Mais les enquêtes orales prouvent que même les vieux ne s'en souviennent plus. Les cantines dans lesquelles ils logeaient ont été rasées, le mouvement ouvrier les a rejettés. Eux-mêmes ont tout fait pour laisser le moins de traces possible du fait que, pour le plus grand nombre, ils étaient immigrés, craignant de ne pas être en règle pour leurs papiers. On voit, à partir de cet exemple, tous les risques que l'on court (au point de vue scientifique s'entend) à exhiber la « mémoire collective ». Personne n'a jamais dit jusqu'à présent ce que signifiait réellement ce terme dans un pays comme la France où environ 40 % de la population a des racines étrangères à la première, deuxième ou troisième génération.

La majorité des sidérurgistes ayant manifesté à Paris en 1979 comme en 1984, même ceux qui défilaient derrière la croix de Lorraine, étaient fils ou petits-fils d'immigrés, voire immigrés eux-mêmes. Mais tous les journalistes ont parlé à l'unisson des « sidérurgistes lorrains ». On voit que le vocabulaire que l'on emploie tous les jours, comme la trace écrite ou bâtie, peut être un obstacle supplémentaire pour saisir la réalité des mots comme « racines » ou « mémoire collective ». [...] Mais si le travail scientifique consiste souvent à mettre des portes là où d'autres construisent des ponts, à l'inverse, il n'exclut pas de faire des ponts, là où l'on s'acharne à blinder les portes.

**Document E** : « Quelles évolutions a-t-on observées dans l'ère du paritarisme ? », Viepublique.fr, 29 février 2016. [En ligne]

Le passage de la "démocratie sociale", c'est-à-dire d'un système politique s'intégrant dans l'économie générale de la démocratie, au paritarisme, c'est-à-dire un système technique caractérisant le mode de fonctionnement de l'institution, est lié à de multiples facteurs.

Tout d'abord, des facteurs sociétaux. Paradoxalement, au fur et à mesure que la Sécurité sociale se développe tant en termes de prestations versées (types, montants) que de populations couvertes (extension des bénéficiaires), la vision qu'ont les assurés de la Sécurité sociale se modifie.

D'un objet politique, fruit des luttes sociales et des revendications d'un "monde meilleur" issues de la Libération, la Sécurité sociale se transforme en institution redistributive, c'est-à-dire pourvoyeuse de prestations sociales. La vision du système devient moins politique et plus utilitariste.

Cela se traduit concrètement par le passage en 1967 de l'élection des administrateurs par les salariés à leur désignation par les organisations syndicales, marquant, symboliquement cet éloignement.

Ensuite, des facteurs politiques. La période politique particulière de la Libération, qui a permis la naissance de la Sécurité sociale, voit également le retour de la démocratie et, avec elle, de ses jeux d'alliances et d'oppositions. Le gouvernement de la Sécurité sociale n'échappe pas à cette règle. Cela se traduit moins par une contestation de l'existence du système qui s'ancre dans le paysage social français que dans des jeux d'opposition entre acteurs syndicaux. Dans un monde syndical morcelé entre plusieurs organisations concurrentes, les oppositions et les luttes d'influence entre syndicats, qu'ils soient d'employeurs ou de salariés, sont peu propices à l'efficacité d'un système dans le fonctionnement duquel ils doivent jouer un rôle majeur. Ce risque de paralysie est encore accentué par le rôle de l'État qui ne délègue aucune responsabilité majeure aux partenaires sociaux, et notamment la possibilité de fixer les montants des prestations ou des cotisations. Administrateurs des organismes, les organisations syndicales voient finalement leur rôle limité à une gestion restreinte des caisses de Sécurité sociale peu propice à un réel dynamisme de cette forme particulière d'action publique.

Enfin, des facteurs institutionnels et organisationnels. Le développement des prestations, leur plus grande complexité de gestion, mais également l'apparition et le maintien de façon durable de déficits, concourent au renforcement des directions salariées qui s'autonomisent de fait par rapport aux administrateurs. La recherche d'une plus grande efficacité managériale et gestionnaire accentue la dichotomie et l'éloignement entre direction politique et technique, les organisations syndicales se retrouvant "cantonnées" à une supervision de l'activité des organismes qui va devenir de plus en plus réduite au fil du temps et des évolutions institutionnelles.